



Modalités et espaces nouveaux pour l'enseignement des langues

publié le 28/03/2010

Descriptif :

Ce rapport de l'IGEN de novembre 2009 s'attache à montrer l'efficacité de certains dispositifs TICE dans l'apprentissage des langues vivantes : baladodiffusion, TBI, labos de langues, espaces langues,

Dans sa première partie, consacrée aux TICE, ce rapport met en évidence l'apport de la baladodiffusion et des usages nomades dans les capacités de réception des élèves, mais aussi dans leurs capacité d'expression en continu.

La mise en œuvre de ces dispositifs permet une pédagogie différenciée et individualisée en compréhension et en production, et facilite l'évaluation.

Les collectivités sont de plus en plus sollicitées pour fournir aux établissements des laboratoires de langues nomades. Les usages se multiplient.

Le rapport préconise :

- de favoriser la constitution de **bases de ressources sonores et/ou vidéo libres de droit**, formellement identifiées en termes de niveau de compétences par référence au CECRL, aussi bien au niveau académique que national,
- de favoriser la mise en œuvre des **Espaces Numériques de Travail** afin de faciliter l'accès aux ressources pédagogiques pour les élèves et la mutualisation des pratiques par les enseignants.
- de favoriser l'achat de **baladeurs numériques** destinés à l'activité pédagogique des élèves dans les établissements scolaires et à l'extérieur de ceux-ci.
- d'utiliser les équipes pédagogiques constituées dans les académies autour des IANTE afin de **constituer des ressources pédagogiques et de mutualiser les bonnes pratiques**.
 - ▶ d'accroître de façon massive la **formation des professeurs** de langues vivantes à l'usage de la baladodiffusion.

Les auteurs définissent **l'équipement minimum d'une salle de langues** :

- un ordinateur connecté à internet pour l'enseignant
- un vidéoprojecteur associé ou non à un TBI
- des enceintes acoustiques

et plaident en faveur de la constitution de **départements de langues vivantes**, qui "ont un effet démultiplicateur important sur l'évolution des pratiques pédagogiques, en permettant l'échange de pratiques et de ressources, l'émulation, ainsi que la formation continue des enseignants par la mutualisation des bonnes pratiques."

Ils décrivent également les avantages et les limites des **ateliers médialangues** : grandes salles (ou salles doubles) aménagées en 5 pôles permettant de travailler les domaines de compétences.

Quel que soit le dispositif retenu, le rapport montre l'intérêt de l'ENT. Quand il n'existe pas encore, les équipes utilisent souvent des **plateformes Moodle** pour créer un environnement d'apprentissage.

Les auteurs donnent des conseils organisationnels et pédagogiques pour tirer parti de la **visioconférence**.

La suite du rapport est consacrée aux nouvelles modalités d'apprentissage (groupes de compétences, stages

intensifs, débats citoyens...)

Document joint



[Modalités et espaces nouveaux pour l'enseignement des langues \(IGEN, nov 2009\)](#) (PDF de 490.6 ko)

Rapport l'IGEN sur l'enseignement des langues vivantes (nov 09)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.